

Mercredi 14 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard PIOCH, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal le 8 décembre 2022

PRÉSENTS : MM. PIOCH Gérard, FARAIL Dominique CHAMPION Roger, FAVRIE Alain, BOLANO Francis, PEYRAC Laurent, Laetitia CASAL, Delphine HERNANDEZ, PACKHAM Ann, DOUTRE Jacques, BAUTISTA Olivier, Sabrina PERROCHEAU, BARBASTE Paul Hugues

Absents non excusés :ALVAREZ Jennifer

Procurations :

Secrétaire : Laurent PEYRAC

Objet : Sécurité bord de route :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un devis a été demandé à l'entreprise Signaux Girod afin de sécuriser les bords de la route à l'entrée du village en direction de Lézignan. Le devis s'élève à 2196 euros TTC.

Il conviendrait pour cela de modifier les limites de l'agglomération sur la route de Lézignan et mettre ainsi le panneau d'entrée et de sortie du village au niveau du petit pont. Tout le monde est pour à l'unanimité.

Objet : Agent écoles :

Avec le départ de Mme BONNEL au 31 décembre 2022, il va falloir restructurer les services de la cantine, du centre de loisirs et du secrétariat. Nous avons fait des propositions en réunion afin de réaménager au mieux les plannings de tous les agents. En réaménageant les emplois du temps de certains, Mme BRUNET viendra aider au secrétariat des demies journées. Un agent en CDI (Mme SANS Manon) serait recruté sur un petit contrat.

Objet : Vœux du Maire :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la cérémonie des vœux 2023 aura lieu le vendredi 20 Janvier 2023 à 18 heures au Foyer Municipal. Les invitations ont déjà été envoyées aux officiels. Dominique propose que Patrick fasse un diaporama pour la cérémonie des vœux.

Objet : Bulletin Municipal :

Grâce à la participation active de la commission communication, le bulletin municipal avance et nous allons pouvoir dans les prochains jours présenter la version définitive tout d'abord aux élus avant de le diffuser à l'ensemble des administrés.

Objet : Distribution colis de Noël :

Monsieur le maire informe que les colis de Noël sont arrivés. La distribution se fera en mairie, les après-midis, à compter du 15 décembre jusqu'au 22 décembre.

Objet : Projets photovoltaïques :

Monsieur le Maire fait le point avec le conseil municipal sur les différents projets photovoltaïques et leur avancée. Ils sont au nombre de trois et le plus intéressant pour la commune est celui situé à l'ancienne carrière et dans les combes de canayere. Les prestataires vont définir les modalités des projets.

Objet : Tombes des anciens combattants :

Monsieur le maire propose au conseil municipal de restaurer et fleurir les tombes abandonnées des anciens combattants.

Objet : Vente maison BELLY :

La maison BELLY a été mise à la vente avec diffusion sur site et sur Panneau Pocket. Monsieur SAMAZAN, qui vit actuellement sur la commune, a rencontré monsieur le maire et souhaiterait faire une proposition d'achat. Le prix reste inchangé. Tout le monde est pour sauf Sabrina Perochaud qui s'abstient.

Objet : Employé ESAT :

La période d'essai de monsieur Roger RODRIGUEZ, employé de l'Esat s'est achevée et a été concluante.

Il rejoindra la collectivité par le biais d'une mise à disposition dès la rentrée de janvier 2023. Il sera présent le mardi, mercredi et jeudi jusqu'au retour éventuel de Monsieur RAYNAUD.

Objet : Jeux pour enfants :

Monsieur le maire souhaiterait installer de nouveaux jeux à l'aire de jeux près du boulodrome.

Il souhaiterait également installer des jeux pour un parcours sportif le long de la Bade qui a été déjà bien aménagée. Un rdv est prévu avec la société Mefran Collectivités le 15 décembre à 10 heures pour faire le point sur ce dossier.

Objet : Café restaurant :

Monsieur le Maire souhaite faire le point sur le dossier du café restaurant. Le bail se termine le 5 Février 2023. Le conseil ne souhaite pas renouveler le bail pour une année de plus.

M. Bolano est sorti de la salle du conseil pour la partie suivante:

Le maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une lettre de l'épicerie demandant la possibilité de faire un concept épicerie/bar/sandwicherie à cet endroit.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de l'épicerie.

Objet : Extinction des lumières :

Afin de réaliser des économies plus importantes au niveau de l'éclairage public, monsieur le maire propose au conseil municipal d'avancer d'une heure l'extinction des lumières. Cela prendrait effet à 23 heures du 1er octobre au 30 mai et en été on repasserait à minuit.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Dominique demande qu'on procède à un changement d'ampérage pour l'éclairage public. A voir avec le Syaden.

Objet : Concours canton budget participatif :

Monsieur le maire et Mme CASAL Laetitia ont participé à une réunion pour obtenir une subvention pour un projet participatif. L'inscription s'effectuera avec la MJC, mais une participation de l'ensemble des associations et autres habitants de la commune sera demandée pour l'élaboration du projet, une réunion publique aura lieu en janvier.

Objet : Silhouettes pour ralentir :

Monsieur le maire revient sur les silhouettes de bord de route. Il convient de demander d'autres devis, notamment à la société Signaux Girod.

Questions diverses:

- Le maire fait le point sur les OLD effectués par l'ONF sous contrôle de la Préfecture.

- Dans le cadre de la rénovation énergétique, il serait intéressant pour 2024 de prévoir d'agrandir la MJC. Le but est d'avoir une salle de taille moyenne pour accueillir les différentes activités des associations.
- Courrier envoyé à madame Sandranier concernant les subventions pour la cantine.
- Voir l'ajout de 2 sites de tri sélectif dans le village au sud et à l'est de la commune (à voir avec la CCRLCM).

LE CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE